

Inauguration de la digue Paul Ricour

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, chers amis, merci de votre présence qui montre l'intérêt que nous portons à notre front de mer. La digue, qui existe depuis plus de 80 ans, a enfin un nom que le syndicat de défense contre la mer a approuvé en assemblée générale l'année dernière. En tant que président de l'association et donc successeur de Paul Ricour, je me suis intéressé aux origines de la digue et j'ai été frappé par le courage et la ténacité toute militaire dont a fait preuve Paul Ricour pour défendre notre front de mer.

J'ai d'abord lu l'excellent livre de Jacqueline Decoux-Ricour et Sylvie Lepont sur les mémoires de familles jullouvillaises, puis j'ai étudié, grâce à Anne Marie et Yves Bruneau, le journal familial de Paul Ricour. J'en ai fait des extraits concernant la construction de la digue que j'ai mis sur notre site internet de la défense contre la mer. A peu de choses près, cela correspond à ce qu'il y a dans le livre de Jacqueline.

Je ne vais pas donc réciter toute la partie du journal de Paul Ricour qui concerne la digue mais je vais rappeler les principaux éléments qui nous intéressent en citant parfois Paul Ricour en particulier pour la situation en 1936.

Nantes le 11 mai 1936

« Cette semaine, il m'a fallu aller à Granville pour préparer la mise en adjudication des travaux de Jullouville. La mer n'a pas fait de ravages cet hiver, mais la dune très attaquée au pied l'année dernière, a continué à s'ébouler et la promenade de la mer est réduite à peu de chose devant le jardin de la Mathe. Devant Mar Ypol et Nantivette la ligne des poteaux a dû être reculée de près d'un mètre. Le mur du jardin de Ferréol est complètement déchaussé, je suis étonné qu'il ne soit pas encore effondré.

Longue conférence avec le maire de Bouillon, Monsieur Bry, pour le décider à faire voter par son conseil municipal un vœu exposant l'urgence des travaux de la digue pour la protection, non seulement des villas, mais aussi des terrains de culture en arrière dont le niveau est inférieur à celui des grandes marées. Il m'a promis de prendre cette délibération mercredi. Dès que la préfecture aura approuvé le vœu du conseil municipal de Bouillon, j'adresserai une demande de prêt à la Caisse de Crédit Agricole, basée sur la nécessité de sauver les cultures de Jullouville ».

Il y avait donc des cultures à Jullouville et c'était important pour avoir un prêt du Crédit Agricole. Il faut rappeler le contexte de l'époque.

C'était au moment de la prise de pouvoir par le Front Populaire et tout le monde attendait de voir ce que cela allait donner.

Les Ponts et Chaussées assuraient la maîtrise d'œuvre de la construction de l'ouvrage sur le Domaine Public Maritime d'où l'importance de la relation avec cette administration.

La mairie était à Bouillon et le conseil municipal n'était que peu intéressé par l'érosion qui menaçaient les villas des estivants. Le bas de Jullouville était un lotissement géré par un syndicat de propriétaires et ils n'étaient pas tous d'accord pour payer pour la défense contre la mer. Paul Ricour a dû assurer la mairie qu'elle n'aurait rien à payer, malgré cela elle a refusé de garantir l'emprunt.

Principales étapes

5 juillet 1936 : Séance d'adjudication des travaux.

1^{er} août 1936 à 10 h : Assemblée générale de l'association de défense contre la mer. Commentaire de Paul Ricour « J'espère qu'à cette heure matinale, les esprits seront encore calmes et que l'heure du déjeuner empêchera la séance de trop se prolonger. »

2 novembre : Début des travaux de terrassement après quelques réunions houleuses.

31 janvier : réunion de chantier. « Les travaux avancent vite et sont bien dirigés et surveillés. » Mais les opposants ne désarment pas.

14 février : « Je suis cité devant le conseil interdépartemental de préfecture de Caen par les opposants au syndicat de défense contre la mer de Jullouville qui ne veulent pas payer les taxes. »

Février-mars : nombreuses réunions à Paris, Caen, Saint Lo. Beaucoup d'heures passées à rédiger un mémoire de défense auprès du tribunal de Caen.

14 mars : Tempête en grande marées. Les murs de certaines villas s'écroulent. « Le seul dommage causé aux travaux en cours a été l'affaissement d'un élément de base devant le casino. La mer ayant affouillé tout le sable en dessous, cet élément d'une longueur de 17 mètres a fléchi. » Ce panneau a donc été refait.

6 juin 1937 : « La digue est terminée. On travaille aux escaliers d'en bas qui vont être mis en place ce mois-ci. Pour bien faire comprendre aux indigènes l'urgence des travaux, les murs de St Georges et de Féréol sont tombés ; j'espère que le remblayage sera fait assez vite pour empêcher que le mur du chalet Madeleine suive ce mauvais exemple. Mais il est grand temps. »

Décembre 1937 : « La digue se présente bien ; la promenade de mer est refaite de bout en bout et les gardes sont en train de gazonner. Je suis allé à Granville où les experts m'avaient de nouveau convoqué au bureau des Ponts et Chaussées ».